

Avis voté en plénière du 29 mars 2017

Combattre les violences faites aux femmes dans les outre-mer

Déclaration du groupe CFE-CGC

Le groupe CFE-CGC salue le travail des rapporteurs, de l'administration et des deux délégations. La CFE-CGC partage l'idée qu'il ne s'agit pas là de stigmatiser les territoires, ce phénomène inacceptable est d'ampleur mondiale.

Ce phénomène commence très tôt, dès le plus jeune âge. Les violences sont interdites et punies par la loi. La justice doit être la même pour toutes et tous. Tous les acteurs doivent prendre conscience que la violence à l'égard des femmes a un coût social, sanitaire et économique élevé pour les individus et pour la société.

Outre l'évolution des mentalités qui demeure nécessaire, les collectivités territoriales disposent de compétences qui doivent être renforcées pour leur permettre d'être les acteurs et actrices dans cette lutte contre les violences faites aux femmes. Mais il n'en demeure pas moins que c'est à l'État de mettre tous les moyens humains et financiers nécessaires. Il ressort également de nos travaux que les enfants sont les premières victimes dans ces violences faites aux femmes ; les parties prenantes et le pouvoir politique doivent se saisir du sujet sans plus attendre.

Le groupe CFE-CGC estime également qu'une attention particulière doit se mettre en place en entreprise pour une meilleure prise en compte des violences faites aux femmes sur le lieu de travail. Il est nécessaire pour cela de mobiliser les organisations syndicales, les employeurs et les services de santé au travail. Le lieu de travail doit être un lieu de protection, de prévention et d'aide aux victimes.

Il souligne que l'absence de données statistiques régulières sur les violences ne permettra pas de suivre l'évolution de la situation et incite les pouvoirs publics à faire connaître mais surtout à appliquer les lois en vigueur tout en renforçant les moyens éducatifs, la formation... qui permettraient d'éliminer les causes de la violence et de remédier à ses conséquences.

Le groupe CFE-CGC soutient l'ensemble des préconisations de l'avis parce que cet avis constitue un ensemble de propositions concrètes, parce que les violences doivent cesser, parce que c'est l'affaire de chaque citoyen. Le groupe CFE-CGC a voté cet avis en espérant que les préconisations ne resteront pas une simple lettre d'intention.